

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace).....	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page.....	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

M. Wilson en France. Quelques utopistes avaient des projets qui seront déjoués. Le Président américain vient chez nous en défenseur du Droit, non pour seconder les calculs d'un parti. — La liquidation du terrible conflit. Un intéressant projet du Comité pour « l'Etat-Pax ». Les Centraux pourraient tout payer, sans nouveaux impôts pour les Alliés. — A Berlin, en Russie, en Espagne et en Suisse.

Tandis que la Révolution bat son plein à Berlin, sans qu'on puisse prévoir ce que sera, demain, le gouvernement allemand, M. Wilson débarque en France pour s'entretenir avec l'Entente des conditions du traité à imposer à nos ennemis.

Le Président de la Grande République est reçu chez nous avec l'enthousiasme débordant que justifie la généreuse et puissante intervention des Etats-Unis dans le conflit mondial. L'hommage est unanime. Il ne pouvait en être autrement.

Pourtant, certains groupements extrêmes semblent vouloir dominer les acclamations qui montent de tous les coins français pour exploiter au profit de leur programme l'intervention de M. Wilson.

Ce dernier a formulé quatorze principes qui doivent, pense-t-il, servir de base à la paix prochaine. Les groupements en question, qui manœuvrent pour une paix de conciliation, voudraient interpréter à leur manière les intentions du Président américain. S'ils réussissaient dans leurs projets, ils atteindraient partiellement leur but qui est d'atténuer de tout leur pouvoir l'expiation indispensable des Barbares !...

C'est une œuvre mauvaise qui ne sera pas. M. Wilson ne vient pas chez nous en hôte d'un parti. Il est l'hôte du pays tout entier. Il vient en défenseur du Droit et de la Justice. Le représentant comme le champion d'un groupe, quel qu'il soit, serait lui faire une gratuite injure.

Aussi bien, les quatorze propositions ont été rédigées il y a plusieurs mois déjà. Les événements ont marché, depuis ; ils ont dû modifier, sur plus d'un point, l'opinion du Président américain. Cette opinion se modifiera davantage encore, lorsque M. Wilson aura parcouru les régions où les Barbares ont dévoté leur belle âme par une sauvagerie dont ils ne croyaient pas avoir à rendre compte un jour.

Au reste, le programme de M. Wilson n'est pas en opposition avec celui de l'Entente : réparations, restitutions, garanties.

Le Barbare doit rendre tout ce qu'il a volé ; indemniser intégralement les Alliés de toutes les pertes subies ; être mis, pour l'avenir, dans l'impossibilité de renouveler son crime. Voilà le but. Si les aspirations particulières de certains partis ne cadrent pas avec ce minimum nécessaire, ce sera tant pis pour ce parti, mais il ne s'agit pas de combler les vœux de quelques utopistes. Ce qui est en jeu c'est l'intérêt de la France,..... celui du monde tout entier.

M. Wilson le sait bien ; il ne peut donc qu'appuyer de toute son autorité les justes revendications des puissances brutalement assaillies en 1914.

Certes, la liquidation du formidable conflit ne sera pas chose facile, surtout si, conformément à l'équité, on veut éviter des charges nouvelles et écrasantes pour les peuples attaqués. C'est même là un problème d'apparence insoluble. Pourtant, il vient de se constituer, sous la présidence de M. Adolphe Carnot de l'Institut, un « Comité d'Etude et de propagande pour l'Etat-Pax » qui prétend apporter une solution satisfaisante de la question.

Le nom seul du Président de ce groupement est une garantie du sérieux de la proposition qui prévoit :

1^o Une conclusion juridique du conflit ;

2^o La liquidation des charges de guerre sans impôts ni emprunts.

A l'énoncé de ces conditions, qui se

refuserait à examiner le projet du Comité de l'Etat-Pax ?

Ce projet a pour objet une Organisation internationale (Etat-Pax) qui constituerait une Puissance représentant la Force judiciaire et militaire des Nations. Cette Organisation aurait, évidemment, à sa disposition une armée formée par des contingents de tous les peuples, qui permettrait d'imposer, à l'avenir, l'arbitrage obligatoire dans tous les conflits.

La place nous manque pour nous étendre sur ce point. Il suffit d'admettre qu'on peut créer cette armée et que cela seul permettrait de mettre fin à la guerre.

Ce qui, à l'heure actuelle, offre un intérêt plus immédiat, dans le projet de cette Ligue, c'est le passage qui a trait à la liquidation financière sans charges nouvelles pour les alliés.

Il est certain, dit le Comité, que la plupart des belligérants seraient exposés aux troubles sociaux les plus graves, s'ils devaient réclamer de leurs contribuables les impôts nécessités par le service des intérêts des centaines de milliards dépensés pour soutenir la guerre.

Or, l'Etat-Pax prétend qu'on peut se procurer sans intérêt les milliards nécessaires à la liquidation financière du conflit.

L'Etat-Pax serait le liquidateur général. Au moyen d'une banque foncière, il aurait le droit de faire des émissions de papier-monnaie international, dit Billet-Pax ne portant pas intérêt.

Ces billets seraient gagés hypothécairement sur les biens fonciers des Empires Centraux : Mines, ports, douanes, chemins de fer, etc.

Ce gage serait sauvegardé aussi longtemps qu'il le faudrait, un siècle et plus si nécessaire, de sorte que l'Etat-Pax aurait la possibilité d'assurer le cours forcé de ces billets internationaux dans toutes les nations. Ces émissions seraient de simples avances sur les sommes dues aux Alliés que les Centraux devraient rembourser à l'Etat-Pax par annuités sans intérêt.

Ce Billet-Pax remplacerait ceux émis par les belligérants. Il ne modifierait en rien les circulations fiduciaires créées pendant la guerre, mais consoliderait leur valeur et faciliterait les échanges internationaux.

Evidemment, les Empires Centraux conserveraient leurs moyens industriels et commerciaux de production. Mais ils seraient astreints de récupérer, annuellement, sur la valeur de leurs produits échangés, le montant des Billets-Pax des annuités qu'ils auraient à payer à l'Etat-Pax. Ces billets seraient alors retirés de la circulation. Dans ces conditions, sans jeter de trouble dans les intérêts de personne, la circulation des nations se rapprocherait de la normale d'année en année.

Il va de soi que les charges incombant aux Alliés par suite des arrérages des emprunts de guerre, des pensions, ou des indemnités aux victimes de la guerre seraient portées au débit des Centraux. Le nombre d'annuités à payer serait augmenté d'autant, voilà tout.

A un règlement ainsi compris, le Comité voit les avantages suivants : L'Etat-Pax :

Dégage les Alliés de la responsabilité de l'exécution du futur traité de Paix.

Il libère les contribuables de nouveaux impôts après la guerre ;

Il consolide leur richesse publique en faisant gager hypothécairement la valeur de leurs billets de banque et de leurs titres de rente.

Leur procure, sans intérêts, les Capitaux nécessaires aux Réparations et reconstitutions des Pays dévastés.

En ce qui concerne les Empires Centraux, l'Etat-Pax leur apporte :

L'économie de la plus grande partie des intérêts que coulent les centaines de milliards dont ils sont responsables ;

Les moyens pratiques d'acquiescer leur richesse nationale pour s'acquitter de leur dette ;

La possibilité de pouvoir survivre à cette guerre, en leur permettant de répartir, sur une longue période, les charges financières qui les auraient complètement mis dans la misère et dans l'impossibilité de racheter leurs crimes envers les Alliés et la Civilisation.

Si nous comprenons bien l'économie du projet, on peut, semble-t-il, le résumer ainsi : Supposons que la dette de l'Allemagne soit fixée à 600 milliards. L'Etat-Pax, qui aura pour mission de régler tous les comptes des Alliés, crée 600 milliards de billets spéciaux gagés sur les richesses ennemies. Ces billets ont cours forcé dans le monde entier. Tous les ans les Centraux doivent retirer de la circulation un chiffre de ces billets dont le montant correspond au total de l'annuité fixée. Ainsi, au bout de x années, la dette de nos ennemis s'éteint.

Le Comité prévoit, pour le surplus, des garanties sérieuses en ce qui concerne le règlement amiable de tous les conflits futurs et l'impossibilité, par suite, de toute nouvelle agression armée dans le Monde.

Que vaut ce projet ? Nous laissons à de plus compétents que nous le soin de prononcer.

Une seule chose nous frappe : Il existerait un moyen de faire payer aux Centraux la totalité des dommages de toutes sortes, sans charger d'impôts les contribuables des nations Alliées. Si ce résultat est possible, même par des versements qui s'échelonnent sur un siècle et plus, il faut retenir le « moyen ».

La Conférence de la Paix aura à cœur d'atteindre ce but après avoir obtenu les garanties nécessaires à une paix indéfinie.

Nous n'en sommes pas là encore. Pour traiter, il faut avoir en face de soi quelqu'un ayant parlé au nom de l'Allemagne ; or, Berlin est toujours en ébullition. Les soviets majoritaires ont dû mal à déjouer les attaques violentes des minoritaires qui voudraient essayer du bolchevisme.

Scheidemann, ce socialiste à la manque qui fut pangermaniste avec Guillaume, déclare que le gouvernement de Berlin « est assis sur un baril de poudre » ; que si un changement ne s'opère pas rapidement, il est à craindre de voir les Alliés aller à Berlin pour mettre fin à une situation qui doit inquiéter l'Entente.

Enfinement, les partis de l'ordre l'emportent sans doute. Ils paraissent se grouper autour d'Ebert qui maintient toujours les cadres de l'Allemagne impériale.

Dans le cas contraire, un « voyage des Alliés à Berlin » n'est pas impossible !

En Russie, la propagande scélérate des Bolchevistes se poursuit avec la même intensité, mais le pouvoir de l'amiral Koltchak dans le district de Omsk s'affaiblit sans contestation possible. Sur le front sibérien l'ordre paraît donc se rétablir. Si les Alliés, comme c'est probable, interviennent dans le sud de la Russie, on peut espérer que 1919 verra, dans le malheureux pays, la résurrection d'un gouvernement libérateur. Mais une des conditions essentielles à ce résultat est d'isoler la Russie de l'Allemagne par la constitution d'un Etat Polonais. Les Alliés ne peuvent l'oublier.

L'agitation continue en Espagne. La situation reste troublée, l'avenir est peu rassurant. C'est la suite inévitable d'une politique germanophile funeste aux intérêts de la nation. Un de nos collaborateurs publie, plus loin, quelques lignes qui en disent long sur la déception des Espagnols au sujet de l'issue du conflit !...

La Suisse vient de désigner comme président de la Confédération, pour 1919, M. Ador, conseiller fédéral originaire de Genève. C'est un choix heureux qui permet d'oublier les manœuvres « inamicales » des Schulthess et des Muller. Ces deux conseillers furent toujours nettement favorables à Berlin. M. Muller devait, d'après les règles établies, être nommé président. Une ardente campagne de la presse helvétique a imposé la nomination de M. Ador qui n'a jamais caché son ardente sympathie pour la France.

La Suisse s'applaudira par la suite, d'avoir mis à la tête du gouvernement un homme droit et juste qui, par son autorité personnelle et par ses excellentes relations avec les Alliés, servira utilement son pays.

A. C.

L'Allemagne et la Liberté des mers

Nous lisons dans le Verdens Gang (de Christiania), ces lignes suggestives :

« La guerre sous-marine restera dans l'avenir une honte pour l'Allemagne ; et, en outre, elle sera le témoignage le plus accablant de son manque de tradition sur mer. »

« La guerre sous-marine est un crime éclos dans des cerveaux de terriens et mis en œuvre par des organes exercés, confiants dans la parole intelligente d'un empereur, qui, durant un quart de siècle n'a cessé de déclamer bruyamment sur ce sujet. C'est une méprise remarquable de dire que l'avenir de l'Allemagne est sur mer. Il n'y a jamais été et il y sera encore moins à partir de ce jour. L'Allemagne n'a jamais possédé de tradition maritime parce que son peuple n'a pas été élevé dans cette pensée et n'a jamais eu son esprit réglé d'après le merveilleux rythme de la mer. »

« Les Allemands ont toujours abusé de la mer — ils en ont fait un moyen de pillage pendant la guerre et un moyen de calcul pendant la paix — toujours poussés par des arrière-pensées de conquêtes. Mais la mer ne sera jamais conquise, ex cathedra, par un peuple de l'intérieur des terres, même avec l'aide des moyens techniques les plus perfectionnés. »

« Chez nous, la mer joue un rôle dans le « fracas de l'histoire » depuis les temps les plus reculés. Dans l'histoire de l'Allemagne, elle n'y apparaît que comme un « jet de vapeur », hurlant dans l'âge présent, en dehors de toute tradition. Il y a là deux esprits différents. C'est pourquoi nous n'avons garde d'acquiescer lorsque l'Allemagne cherche à lancer le programme de la « liberté des mers ». »

La vie vraiment trop chère

A mesure que se prolongeait la guerre, un problème se posait plus impérieux et plus grave que tous les autres : celui de vivre.

Où, « vivre », matériellement, prosaïquement, comme l'animal uniquement occupé des satisfactions de son estomac et dont la pensée est constamment tournée vers sa pâture.

Certes, nous ne manquions de rien : le monde entier faisait affluer vers nous les céréales, le riz, les haricots, la viande frigorifiée et les autres denrées nécessaires à notre alimentation. Les navires aux flancs bondés de coton, de soie, de laine encombraient les quais de nos ports d'un prodigieux amas de richesses que les canaux et les chemins de fer déversaient dans les usines animées d'une activité fantastique.

Nous avions de tout : boutiques, magasins, docks étaient parfaitement approvisionnés ; la généreuse terre de France donnait un plein rendement de légumes, de fruits, de vin ; et cependant, c'est avec des sueurs d'angoisse qu'une femme, quelle que soit sa fortune, pénétrait dans un magasin pour y faire des achats. Sur tous les produits, l'étiquette où le chiffre imprimé a été biffé et remplacé par un prix supérieur, de jour en jour plus fort, lui sautait aux yeux, lui entraînait dans le cœur comme une flèche empoisonnée, renversait d'un grand choc l'équilibre de son budget.

L'objet qu'elle venait chercher n'était plus à sa portée ; il était hors d'atteinte pour ses moyens. Elle se sentait diminuée, peureuse, inquiète, affolée, éperdue.

D'une main tremblante, elle effleurait timidement l'étoffe qu'elle pensait pouvoir acquérir pour confectionner une robe aux enfants, le tissu n'en était bon que de prix, la teinture n'en était pas solide et n'était pas garantie.

La malheureuse victime de la vie exorbitante s'enfuyait, les tempes bourdonnantes, avec des larmes dans les yeux. Sa toilette serait de plus en plus humble, celle des enfants de plus en plus pitoyable. Elle ravauderait, raccommoderait, agencerait d'anciens costumes mis au rebut ; elle constituerait des repas d'une frugalité excessive ; elle restreindrait encore ses dépenses et

constaterait, avec un désastre moral, qu'elle aurait encore dépassé de dix fois ses prévisions.

Et l'armistice n'a rien changé. Le prix des denrées augmente, augmente d'une façon cynique, malgré les plaintes des consommateurs, le mécontentement des autorités, les palabres des journalistes et la colère de nos braves soldats.

Les auteurs responsables de cet outrageant état de choses répondent par des formules abstraites quand on leur en demande la cause : « Crise des transports, manque de main-d'œuvre. »

Le manque de main-d'œuvre ? Avons-nous vu une seule gerbe de blé abandonnée dans la plaine, fauchée d'un ouvrier pour la rentrer ?

Est-ce le manque de main-d'œuvre qui a fait augmenter le prix du miel, le prix du lait, le prix des œufs ?

La véritable cause de la cherté invraisemblable de la vie est la rapacité contagieuse de quelques hideux mercantis petits et grands, pour qui la guerre a été une aubaine et qui, pendant que le sang coulait et que l'héroïsme resplendissait, accomplissaient dans l'ombre leur sinistre besogne qui consistait à tendre de sales toiles d'araignées où venaient se prendre les gogos d'une façon touchante.

Ces gens-là ont sali la guerre et l'on regrette que la terrible griffe du « Tigre » n'ait pu un instant se distraire de sa tâche salutaire pour s'apaisantir lourdement sur l'ennemi intérieur, aussi malaisant que l'autre et plus dégoûtant.

Claude MONTORGE.

INFORMATIONS

Le Président Wilson en France

Le Président Wilson est arrivé à Brest vendredi à deux heures. Cinquante bâtiments français, américains et anglais convoaient le vaisseau présidentiel « le Georges Washington », un navire saisi aux Boches.

M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, a souhaité la bienvenue à M. Wilson qui le remercia.

A son débarquement, M. Wilson est l'objet d'une ovation enthousiaste. Il est salué par le maire de Brest et puis des gerbes de fleurs sont offertes à Mme Wilson et à Mme Lansing.

Le Président Wilson a quitté Brest dans la soirée pour se rendre à Paris.

L'occupation de Cologne

On annonce de Cologne que les 9^e et 29^e divisions britanniques et une division de cavalerie, en tout 32.000 hommes, se trouvent maintenant dans cette ville.

Les Canadiens à Bonn

Suivant la Gazette de Cologne, la publication des journaux a été suspendue provisoirement à Bonn, à partir de jeudi.

Deux mille Canadiens, avec 150 officiers, dont 15 généraux, ont occupé la vieille ville universitaire de Bonn.

Une division canadienne occupe la banlieue.

Les Alliés passent le Rhin

Les armées de l'Entente ayant terminé l'occupation des territoires situés à l'ouest du Rhin, ont commencé, ce matin, à prendre possession des têtes de pont de 30 kilomètres de rayon, dont les villes de Cologne, de Coblentz et de Mayence formeront les points centraux.

L'ex-gouverneur de Maubeuge

Le général Fournier, ex-gouverneur de Maubeuge, est rentré en France, après 4 ans de captivité en Allemagne. Il s'est rendu à Lyon où l'autorité militaire le détient en attendant la convocation prochaine d'un conseil d'enquête qui aura à statuer sur le cas de la reddition de Maubeuge.

Aux termes des règlements militaires, tout commandant de place qui se rend doit passer devant un conseil de guerre.

L'ex-kaiser n'a pas attenté à ses jours

Des enquêtes poursuivies à Amerongen, il résulte que le bruit qui a couru d'une tentative de suicide de l'empereur d'Allemagne ne repose sur aucun fondement.

La vérité est que Guillaume se montre de plus en plus déprimé et reste des heures entières sans prononcer une parole.

Le Kronprinz dans la purée

Le Kronprinz fait annoncer par la femme du cabaretier de Wioringen, chez lequel il fait journellement sa partie de billard, qu'il serait désireux de vendre une pelisse magnifique que le tsar lui a donnée et qui vaut 20.000 florins.

Plus de 200.000 prisonniers rapatriés

D'après l'agence Central News, le nombre des prisonniers de guerre des différents pays qui ont été rapatriés d'Allemagne ou des régions occupées par l'Entente, indépendamment de ceux qui de leur propre chef ont quitté les camps où ils se trouvaient, s'élève à 205.800.

La Conférence de la Paix

Les journaux reproduisent un radio-télégramme du George-Washington, disant que les premières conférences non officielles entre les premiers ministres des nations alliées qui devaient avoir lieu mardi, mercredi et jeudi prochains seront peut-être remises, car des messages reçus par le Président Wilson indiquent que des vacances et d'autres engagements pourraient faire remettre ces réunions jusqu'au 3 janvier.

Le Président profitera de ce retard pour visiter les régions dévastées sur les fronts belges, britannique, français et américain, et aussi pour faire une rapide visite en Italie. Il se peut aussi que le Président Wilson prenne part au défilé des troupes américaines qui doit avoir lieu à Paris.

Un communiqué quotidien

Il ressort d'un message reçu dans un milieu autorisé de Londres que le Président Wilson a fait auprès des gouvernements britannique et français des démarches concernant la publication d'un communiqué quotidien pendant la durée de la Conférence de la paix.

Un premier exemple

Le général allemand von Tesmy, qui au début de la guerre était gouverneur du Luxembourg belge, a été arrêté, il y a quelques jours, à Trèves, et se trouve actuellement à la prison de Metz. On ne sait au juste quelles charges pèsent sur lui, mais il sera rendu responsable de l'exécution sommaire de 112 habitants de la ville d'Arlon.

Les machines volées en France

Sur plainte du ministère de la reconstitution industrielle, on vient de procéder à l'arrestation dans la vallée de la Sarre de deux Allemands, les frères Roehling, dans les usines desquels on a trouvé, accumulées sur une étendue de trente hectares, des quantités considérables de machines de toutes sortes volées par les Allemands dans les usines de France. Les frères Roehling ont été arrêtés comme recéleurs.

Du Caire à Bagdad en 12 heures et demie

Le général Salmond est allé du Caire à Bagdad en avion, couvrant le premier jour 510 milles sans arrêt. Après avoir volé dans la direction du nord-est, le long de la chaîne Djebel Ech Charky jusqu'à Palmyre, l'appareil se dirigea plein est jusqu'à l'Euphrate et suivit le fleuve jusqu'à Ramadie ; de là il se dirigea sur Bagdad.

Le vol fut exécuté au-dessus d'un désert aride ; l'appareil portait une provision d'eau pour dix jours et des vivres, en outre des bagages. Le voyage ordinaire du Caire à Bagdad prend deux ou trois semaines ; le général Salmond mit douze heures trente-cinq minutes.

30 sous-marins dans la Manche

Le vice-amiral sir Roger Keyes, parlant à Douvres, a relevé que, de janvier à septembre 1918, on n'a pas coulé moins de trente sous-marins allemands dans la Manche seule.

Le vice-amiral sir Roger Keyes a ajouté que, se trouvant sur le môle de Zeebrugge avec les rois George et Albert, il demanda à celui-ci un souvenir pour Douvres. Le roi Albert lui donna une cloche pesant 300 kilogrammes qui servait, sur le môle, à donner aux Allemands l'alerte en cas de raids aériens et d'attaques navales.

Le maire de Douvres a dit qu'on ouvrira une souscription pour recueillir 30.000 livres sterling afin d'ériger, notamment, un monument sur la falaise de Douvres et un autre au Cap Gris-Nez pour commémorer les opérations des patrouilles de Douvres.

Le châtimement des bourreaux

Dans une lettre au Président du Conseil, MM. Masson, député du Puy-de-Dôme, et Eynac, député de la Haute-Loire, se font l'écho de plaintes des parents de prisonniers français, retour d'Allemagne. Ils demandent la punition des coupables qui, en violation de toutes les lois internationales, ont exercé des sévices contre nos malheureux compatriotes.

20 navires alliés à Reval

On mande de Helsingfors que selon un télégramme de Reval, vingt navires de guerre alliés sont arrivés dans ce port.

Odessa fête nos marins

La population d'Odessa a fait fête, aux marins des cuirassés français Justice et Mirabeau.

Des délégations de la ville sont venues trouver le contre-amiral Lejay, le suppliant de mettre un terme à l'oppression bolcheviste.

Les troupes françaises à Budapest

Un télégramme de Budapest dit : Il est arrivé le premier grand convoi de troupes françaises, fort de plusieurs centaines d'hommes.

Ferdinand de Bulgarie s'est enfui

Selon une dépêche de Trieste au Giornale d'Italia, l'ex-tsar de Bulgarie a quitté inopinément sa résidence en Autriche pour une destination inconnue. On dit que l'Entente s'assurera de la personne de Ferdinand, qui devra être jugé par un tribunal international.

Des bandits se sont évadés

MM. Gounaris, ex-président du Conseil et ministre de Grèce ; Pesmadioglou, député d'Athènes ; le colonel Metaxas, ex sous-chef d'état-major de l'armée grecque, qui étaient internés à Ajaccio, au Grand-Hôtel, depuis le mois de juin 1917, et qui devaient être ramenés à Athènes pour être jugés, se sont évadés dimanche. Les recherches opérées par la police sont restées vaines.

Chambre des Députés

Séance du 12 décembre 1918

Dans la séance du matin, la Chambre discute le projet modifiant la loi de 1810 sur les mines. Les articles 8, 9, 10, de l'article 2 ainsi que l'ensemble de l'article 2 relatif aux conditions financières sont votés.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute le projet de loi voté par le Sénat tendant à la création dans chaque commune d'un tableau contenant les noms de tous les enfants de la commune tombés au champ d'honneur et à l'établissement d'un livre d'or des municipalités françaises.

De plus, un monument sera élevé au Panthéon et glorifiera « le soldat » d'une façon collective. La date du 11 novembre, date de l'armistice, est fixée pour qu'une fête commémorative soit instituée.

Le projet est adopté. La Chambre discute ensuite le projet de loi sur les pensions.

Séance du 13 décembre 1918

La Chambre discute l'interpellation sur la démobilitation des vieilles classes. M. Deschamps, sous-secrétaire d'Etat, dit qu'à dater du 25 décembre commencera la démobilitation des R. A. T. Dans 7 ou 8 semaines 1.200.000 hommes seront libérés.

Il examine ensuite la question des sursis à accorder aux hommes des classes non immédiatement libérables.

Un ordre du jour de confiance est adopté.

CHRONIQUE LOCALE

Votes de nos députés

Sur le renvoi à une date ultérieure des interpellations relatives à la démobilitation des vieilles classes nos députés ont voté :

Pour : M. de Monzie, Contre : M. Bécays, M. Malvy absent.

La Chambre a voté l'ajournement par 309 voix contre 129.

Les dernières cartouches de la propagande germanophile

Sous ce titre, le Journal des Débats du 12 décembre publie l'article suivant :

C'est un lieu commun de répéter que la propagande allemande en pays neutre est devenue exclusivement commerciale.

Cette assertion à quelque chose d'un peu trop absolu, si l'on juge par les brochures et factums que nos ennemis continuent à inspirer. L'un des derniers ouvrages publiés par leurs soins en Espagne s'intitule : « Bases d'une politique extérieure espagnole. » Il est dû à la plume d'un certain Emilio H. del Villar, professeur de géographie et ex-directeur de revue. M. del Villar exprime sur l'avenir de son pays certaines idées qui, sans être originales, méritent cependant de ne pas passer tout à fait inaperçues.

Il se qualifie de « germanophile libéral », ce qui est son droit. Et il profite de ce droit pour mettre ses concitoyens en garde contre une tendance trop naturelle à tourner le dos aux Allemands, à présent qu'ils sont vaincus. L'Allemagne, dit-il, continue à être l'unique espérance de l'Espagne. Avec l'Allemagne, c'est nous qui avons été vaincus, comme l'Europe fut, en 1898, vaincue avec l'Espagne. C'est justement dans le fait que nos deux pays ont été vaincus, que réside l'unique espoir de la force et de la gloire qu'il nous convient de trouver une occasion de sceller, pour l'avenir, une robuste et féconde amitié.

M. del Villar déplore que la politique internationale de l'Espagne n'ait été, depuis 1700, qu'une « satellitisme ». Il voudrait que le gouvernement royal se désolidarisât aujourd'hui publiquement de l'« impérialisme ploutocratique », représenté à ses yeux par la France et l'Angleterre. Analytant l'aspect sous lequel s'offrent à l'Espagne les problèmes africain et méditerranéen, il conclut à l'« incompatibilité des intérêts français et des intérêts espagnols » et à la nécessité, pour le gouvernement du roi Alphonse XIII, d'aller au Congrès de la paix réclamer Tanger et Gibraltar.

À ces revendications fondamentales, il en ajoute quelques autres qui, pour être accessoires, ne semblent point non plus négligeables : la restitution du Roussillon à l'Espagne, l'indépendance des peuples hispano-américains ou hispano-malais, l'extension des zones d'occupation espagnole en Afrique, etc.

Ce beau programme — qui a d'ailleurs été affiché sur les murs de Madrid, — se termine par l'article suivant :

Coopération de l'Espagne, dans la mesure du possible, avec les circonstances aux idées supérieures de l'internationalisme culturel et de la solidarité européenne.

En lisant cette simple phrase, on ne se reconnaît guère le génie clair et souple de la langue de Castelar, on peut se faire une idée assez vraisemblable de l'origine des pensées de M. del Villar. — A. M.

Le Journal des Débats a grandement raison d'attirer l'attention du public français sur les ambitions insensées et sur la perfidie des germanophiles espagnols : Si, par malheur, nous avions été vaincus dans cette guerre, il est probable que ces misérables, qui ont aidé les Boches à torpiller nos vaisseaux en espionnant nos côtes et nos ports et qui ont été assez lâches pour souffrir le torpillement de leurs propres navires, auraient par surcroît demandé à participer à la curée, c'est-à-dire au démembrement de notre pays. — A. M.

En juger par ce qu'ils nous réclament quand nous sommes vainqueurs il est facile de se faire une idée de ce qu'ils auraient voulu nous arracher, si nous avions été vaincus.

Il est même surprenant que le sieur del Villar se borne à demander le Roussillon, c'est-à-dire le département des Pyrénées-Orientales. C'est trop de modestie : Chacun sait que les Wisigoths, qui ont possédé l'Espagne pendant 3 siècles, de 413 à 711, ont également possédé la Septimanie, c'est-à-dire le territoire de l'Aude, de l'Hérault et du Gard pendant la même période. Il n'y a pas de raison pour que l'Espagne ne revendique pas aussi ce territoire. Les Wisigoths se sont même établis en Gaule de 408 à 587, après avoir ravagé une partie du pays, en dignes ancêtres des Boches. Ils ont conquis et pillé Bordeaux, la Novempopulanie, l'Aquitaine et l'Auvergne. Ce sont évidemment des titres solides que le sieur del Villar pourrait faire valoir pour revendiquer au nom de l'Espagne tout le bassin de la Garonne et une partie de celui de la Loire. Nous devons lui être très reconnaissants de se contenter du Roussillon et nous devons rendre un solennel hommage à sa modération.

On peut remarquer que cet excellent voisin demande aussi Gibraltar, Tanger et une grosse partie du Maroc. C'est évidemment son droit ; et il aurait pu tout aussi bien réclamer la lune, ou tout au moins un de ses quartiers, afin de prendre rang à l'avance pour le jour où les Terriens organiseront une expédition vers notre satellite. Mais que penser d'un député français du bassin de la Garonne qui, en pleine guerre, et au risque de nous aliéner l'Angleterre, c'est-à-dire de vouer la France tout entière à la défaite, au démembrement, à l'invasion par mer et à la famine la plus affreuse, a eu le courage de faire publiquement campagne pour que la France engageât l'Angleterre à donner aux Espagnols Gibraltar perdu par eux en 1704 et à leur faire cadeau de Tanger ? La coïncidence est singulièrement troublante. J'aime à croire qu'il n'y a eu dans la campagne de ce député qu'une énorme erreur de jugement. Mais il y a de quoi frémir, quand on songe aux conséquences désastreuses qu'aurait pu avoir une pareille campagne. On n'a pas le droit de se tromper ainsi, surtout lorsqu'on n'est pas dépourvu d'intelligence. La trahison de Bolo a été moins funeste à la France que n'aurait pu le devenir l'erreur de ce parlementaire. — D.

Propagande bolchevik

On nous assure que les Boches ont délivré, en même temps que nos prisonniers, une foule de prétendus

Russes ou de prétendus Polonais, qui se glissent à Paris et dans les grandes villes et qu'il n'est pas toujours facile d'intercepter au passage. Ces gens-là sont, paraît-il, destinés à fomenter des troubles, à profiter des manifestations, des grèves, de la cessation du travail dans les usines de guerre, du paiement des loyers, bref de toutes les occasions possibles pour créer de l'agitation. L'argent leur viendrait par l'Espagne et par la Suisse. Il serait d'origine boche ou de source « Bolchevik ». Les Bolcheviks ont en effet de l'or, puisqu'ils ont mis la main sur le trésor Roumain, et qu'ils ont vendu en Suisse les tableaux du Musée de St-Petersbourg. Ils ont sur tout la platine, qui est encore plus précieuse que l'or et qu'ils vendent à Stockholm. On s'explique maintenant les troubles « socialistes » de la Hollande et les émeutes de Zurich. Heureusement que nos honnêtes populations sauront éviter la contagion. Nous croyons savoir que la police surveille activement tous les indésirables que les Boches nous ont expédiés. — D.

Les œufs !

M. Caillou, notre actif commissaire de police, a procédé, ces jours derniers, à la réquisition d'œufs sur les marchés de diverses communes.

En quelques jours, cette réquisition a produit 350 douzaines d'œufs environ. C'est un beau résultat.

Et le résultat est d'autant plus intéressant que les œufs ont été saisis dans les paniers, dans les cageaux des accepteurs.

Il y a plusieurs mois que nous avons signalé le trafic qui se faisait sur nos marchés, et surtout dans les gares. On ne croyait pas à ce trafic.

« Bah ! les journalistes, voyez-vous, sont agaçants. Pas d'histoire ! »

Mais dans les départements voisins des réquisitions d'œufs avaient lieu sur les marchés, et qu'elles étaient fructueuses, au grand profit de la population, au grand dam des spéculateurs.

Le Lot a été en retard ; des milliers d'œufs de nos fermes ont été expédiés chez les fabricants de biscuits, alors que les malades, les vieux, les enfants auraient pu en profiter.

350 douzaines d'œufs, certes, c'est un joli chiffre : eh bien, il est insuffisant, trop insuffisant comparativement à l'énorme quantité d'œufs qui a été expédiée, et qui est encore expédiée, très souvent.

Ce n'est pas un prélèvement de quelques douzaines d'œufs que l'on doit faire, c'est la totalité des œufs qu'il faut réquisitionner.

Car, pour que nul n'en ignore, la réquisition se fait à la clôture du marché, non pas dans les paniers des fermières, mais, comme de juste, dans les caisses des acheteurs, des expéditeurs. Et cette réquisition ainsi faite est judiciaire, pour la raison bien simple que ces expéditeurs ont acheté les œufs au-dessus de la taxe, vilaine opération qui n'a pour résultat que d'empêcher les humbles consommateurs de s'en payer une douzaine.

C'est vendu », ou bien « nous n'avons pas d'œufs à vendre », disent les marchands au ménager, parce que les marchands, en arrivant au marché, sont prévenus que leurs œufs seront payés par les expéditeurs 1 franc au-dessus de la taxe.

Dès lors, pourquoi se montrer indulgent à l'égard de ces expéditeurs qui sont cause de la hausse des prix et qui privent des malades, des vieux, des enfants, des œufs si nécessaires à leur santé ?

Ces expéditeurs savent si bien que leurs procédés sont, disons-les, incorrigibles, qu'ils ne protestent pas contre la réquisition. Ils s'inclinent, et s'estiment même très heureux quand on leur laisse les deux tiers, ou la moitié de leur râle.

Eh bien, on ne devrait rien leur laisser : la réquisition devrait tout prendre ; ainsi, ils boiraient les mauvais bouillons, ce qui, certainement, les dégouterait de recommencer leurs opérations d'acceptement qui, jusqu'à ce jour, leur ont rapporté de gros bénéfices.

Qui, de gros bénéfices, quoi qu'on en dise. Nous avons, sous les yeux, une lettre adressée par des fabricants de... gâteauux, de biscuits, de pâtes d'une région située à plusieurs centaines de kilomètres de notre ville. Ils acceptent de payer « à raison de 12, 13, 14 et 15 francs la douzaine d'œufs ».

Qu'importe dès lors à l'expéditeur de payer 5 fr. 50, même 6 francs, une douzaine d'œufs sur les marchés de Cahors, de Montcuq, de Castelnaud, de Caussade et de Montauban ! Pourvu qu'ils puissent expédier à la gare de Lalbenque, même si la réquisition leur saisit un tiers de leur râle, ils ont encore un joli bénéfice.

Certes, nous savons que même les mieux renseignés crieront à l'exagération ! Pardon ! qu'on ne se fasse pas plus naïf qu'on est. Voilà déjà longtemps que nous avons signalé un tas de tractations louches auxquelles nul ne voulait ajouter foi et puis... à la longue, on a été obligé de reconnaître que c'était bien vrai. Mais c'est après 10, 15, 20 mois d'hésitation, de doute, qu'on a pris, qu'on a appliqué les mesures nécessaires... lorsque les spéculateurs, les mercantis avaient fait leur pelote.

Donc, pas de fausse sentimentalité. Le public est plus intéressant que les accepteurs : c'est dire qu'il est ridicule d'avoir des ménagements à

leur égard. Qu'à l'avenir, il soit procédé à la saisie totale des œufs achetés ou plutôt râflés sur les marchés.

Citation à l'ordre de l'armée

Nous relevons les citations suivantes dont est l'objet le 20^e d'infanterie, le vaillant régiment du Montauban dont font partie de très nombreux enfants du Lot et de Cahors :

20^e régiment d'infanterie. 1^{er} Sous les ordres du lieutenant-colonel Amiot, pendant l'offensive du 18 au 30 juillet 1918, entre l'Aisne et Marne, mené la lutte sans arrêt : bien que souvent placé en flèche et ayant dû exécuter plusieurs marches de flanc sous le feu des mitrailleuses ennemies, a toujours atteint ses objectifs : enlevé, vivement défendu. A capturé plusieurs canons, de nombreuses mitrailleuses et un énorme matériel de guerre. — (Décision du général commandant en chef du 27 août 1918.)

2^e Ayant reçu la mission, sous le commandement du lieutenant-colonel Amiot, de forcer le passage d'un canal, puis d'une rivière, a montré une fois de plus ses brillantes qualités offensives et son ardeur en triomphant d'un seul élan des obstacles accumulés par l'ennemi. Puis, au cours de durs combats de bois, a retourné pied à pied l'adversaire, pendant six jours, sous des rafales incessantes de très nombreuses mitrailleuses et sous un violent bombardement de tous calibres. A talonné l'ennemi en retraite, poussant devant lui sans s'inquiéter des progrès des unités voisines et, le premier, réoccupé les anciennes tranchées françaises devant la ligne Siegfried. A fait de nombreux prisonniers, pris un canon, des engins de tranchées et un grand nombre de mitrailleuses. — (Décision du général commandant en chef du 30 septembre 1918.)

Citation posthume

Nous avons annoncé la mort au champ d'honneur de notre compatriote, l'abbé Audubert. Voici la citation dont a été l'objet ce regrettable compatriote :

« Brancardier modèle, a été mortellement frappé le 19 octobre 1918, en se portant en avant des lignes pour aller relever des blessés. »

Citation à l'ordre du jour

Nous relevons la citation suivante dont a été l'objet notre jeune compatriote Imbert Raymond, soldat au 2^e zouaves :

« Bon et brave soldat : s'est dévoué sans compter au cours des opérations du 28 octobre au 11 novembre 1918. »

Nos félicitations à ce brave poilu qui est originaire de Cahors ou ses parents, marchands drapiers, habitent rue Brive et qui est le neveu de Mlle Euphrasie Imbert, dépositaire de journaux.

Mort pour la France

On annonce la mort de notre compatriote M. Henri-Elie Ville, brancardier, décédé le 7 novembre dans un hôpital de Roulers (Belgique).

Henri-Elie Ville était curé de Rignac, près Martel et il était originaire de Larroque-Toirac. Il était âgé de 39 ans.

Nous saluons la mémoire de ce regrettable compatriote et nous adressons à sa famille nos bien vives condoléances.

Souvenirs de Mulhouse

Mulhouse est une des villes qui étaient restées les plus françaises par l'air, l'aspect et l'allegorie. On y prenait l'apéritif, on y jouait aux cartes, après dîner, en fumant la cigarette. Ajouterais-je qu'on ne se gênait pas en chemin de fer, pour mettre les pieds sur les banquettes, ce qui est bien français.

En 1913, je revenais de Nuremberg et de Stuttgart ; je m'arrêtai 24 heures à Mulhouse. J'étais dans un magasin de mouchoirs, ce qui est une spécialité de la ville. Une jolie blonde, assez svelte, aux yeux de porcelaine, m'adresse la parole en français ; je lui réponds en allemand ; elle persiste dans notre langue qu'elle échoie à peine ; je continue ; elle continue et finalement, partant d'un éclat de rire, je laisse l'Allemand dans un coin.

En sortant, un vieux brave, la boutonnière ornée du ruban jaune-vert, me vend des journaux ; je les lui paie largement !

Voilà des fibres et des tambours, précédant une compagnie, portant les 3 drapeaux des régiments A. R. et T. Le départ pour les manœuvres est imminent. Une bande de petits boches les accompagnent, coiffés du ocol militaire. Mais ! est-ce une illusion ! une hallucination ! j'entends bien ? mes yeux ne me trompent pas ?

« As-tu vu, la casquette, la casquette, as-tu vu la casquette du père Bugeaud ? » En effet, c'est une société sportive d'enfants du pays ! Bien saugés dans leur uniforme, ils croisent la compagnie allemande d'un oeil fier et plein d'espérance et leurs clairons hurlent la vengeance. Je suis ému, je l'avoue ; je retiens difficilement mes larmes, et, malgré moi, comme un gosse, obéissant à une impulsion irrésistible, du trottoir je fais un bond vers le milieu de la rue ; je retroussé ma moustache et j'emboîte le pas. Un Français ! — un Franzmann — dit un gros Boche, en voyant mon geste ! Opé.

Ant. CHÉRY.

Nécrologie

On nous annonce la mort de notre compatriote M. le général Louis-Eugène-Marie Perboyre, décédé à Montpon-sur-l'Isle (Dordogne).

Le général Perboyre, né à Catus en mai 1839, était un ancien élève du Lycée de Cahors.

Nous saluons la mémoire de ce distingué compatriote et nous adressons à la famille nos sincères condoléances.

Mutation

M. Soubra, lieutenant de réserve au 7^e d'infanterie, passe au 17^e. M. Malique, sous-lieutenant de réserve au 7^e d'infanterie, passe au 123^e. M. Tournier, sous-lieutenant de réserve au 7^e, passe au 141^e. MM. Fauvel, Violet, lieutenants de réserve au 7^e passent au 26^e bataillon de

chasseurs. M. Albet, lieutenant de réserve au 7^e d'infanterie, passe au 1^{er} zouaves. MM. Dessert, Normand, lieutenants et Croc sous-lieutenant au 7^e d'infanterie passent au 4^e zouaves.

M. Delrieu, lieutenant de territoriale au 131^e territorial passe au 26^e bataillon de chasseurs. M. Cazes, capitaine de territoriale du 131^e territorial passe au 1^{er} zouaves.

Communication d'un vœu de la ville d'Yssingaux.

Budgets de la Ville, du Collège de filles, des Bureaux de Bienfaisance, de l'Hospice.

Affaires diverses. — Rapport des Commissions.

A qui le portemonnaie ?

Un porte-monnaie a été trouvé il y a plusieurs jours, dans l'épicerie Gagnayre, rue Labarre. Il est tenu à la disposition de la personne qui l'a perdu.

Cour d'assises du Lot

Après le verdict du Jury, la Cour rend un arrêt qui condamne Alazard à payer à la famille Cancès la somme de 9.000 francs à titre de dommages-intérêts. Alazard est, en outre, condamné aux frais du procès.

Tribunal correctionnel Coups et blessures

Cyprien Vanel, 59 ans, cultivateur à Saint-Martin-de-Ners, est poursuivi pour coups et blessures sur sa femme. Or les époux se réconcilient à l'audience et Vanel est condamné à huit jours de prison avec sursis.

Rixe

Les dames Montmaillé, mère et fille, et Escapouade, cordonnière à Luzzech, ont échangé des coups. Jugement à la quinzaine.

Vol

Poursuivie pour vol de récoltes, une dame M. D... veuve M... ménagère à Castelnaud, est relaxée.

Escroquerie

Un déserteur du 115^e d'infanterie, Marcel Leclanché, est parvenu à escroquer à M. Girma, libraire, une somme de 150 fr. en se donnant comme le fils d'un important libraire. Le prévenu, en fuite, est condamné à un an de prison.

Pour punir l'infidèle

Un jeune homme nommé P... avait promis le mariage à une demoiselle Elise M... 24 ans, originaire de Marmiac, et celle-ci lui ayant accordé ses faveurs, se prétendit faussement être sur le point de devenir mère, P... cependant, refusa d'épouser sa maîtresse. Celle-ci, accompagnée de son père, ayant rencontré la mère du volage amant, lui cassa une bouteille sur la tête.

Elise M... est condamnée à 50 fr. d'amende, son père à 16 fr.

La libération des R. A. T.

Le ministre de la guerre vient de prescrire que la démobilitation des classes de 1892 à 1897 se ferait en deux échelons :

Premier échelon : classes 1892, 1893, 1894 — Les embarquements en chemin de fer à destination des dépôts mobilisateurs, la mise en route pour les hommes qui rejoindront les dépôts démobilités par voie de terre, devront être effectués du 25 décembre au 5 janvier pour les hommes des armées ; du 6 janvier au 13 janvier, pour les hommes du territoire. Aucune permission de détente, aucun sursis, ne seront plus désormais accordés aux hommes des classes 92, 93 et 94. Les hommes de ces classes appartenant aux armées, qui se trouveront en permission ou en convalescence le 15 décembre ou dont le sursis expirera postérieurement à cette date ; les hommes de ces classes appartenant aux formations d'outre-mer qui se trouvent actuellement en permission, convalescence ou en sursis ; les hommes du territoire de ces classes qui se trouveront en permission ou en convalescence le 1^{er} janvier, ou dont le sursis expirera postérieurement à cette date, ne rejoindront pas leur unité. Ils rejoindront le dépôt le plus voisin du lieu où ils sont en permission de convalescence ou de sursis.

Deuxième échelon : classes 1895, et 1896, pères de 4 enfants et veufs de la classe 1897, pères de trois enfants qui appartiennent aux classes 1898 et plus jeunes. — Les mouvements auront lieu du 16 au 27 janvier, pour les hommes des armées, du 28 janvier au 4 février, pour les hommes du territoire. Aucune permission de détente ne sera dorénavant accordée aux hommes entrant dans la composition du deuxième échelon.

Les armées alliées dispensées de certaines taxes de luxe

Par une récente décision, le ministre des finances a dispensé les achats et dépenses de logement ou de consommation effectués par les officiers ou hommes de troupe des armées alliées en France de la taxe de 10 0/0, contre remise de coupons détachés d'un carnet délivré à chaque officier ou homme de troupe par les généraux commandant les formations.

Ces coupons ne sont valables que s'ils sont détachés, datés et signés en présence du commandant, au moment du paiement. Ils ne peuvent être utilisés que par les militaires en uniforme, pour leurs dépenses personnelles.

Si le commerçant est en compte avec le Trésor, il versera au receveur de l'enregistrement, en même temps que le produit mensuel des taxes, les coupons qui lui auront été remis et qui représentent la valeur de la taxe. Dans le cas contraire, il collera les coupons d'exemption sur son livre spécial, au lieu et place des timbres mobiles.

P. T. T.

A l'occasion de Noël et du Nouvel An, tous les mobilisés, quelle que soit leur situation aux armées ou à

« Muller. »

Voilà qui prouve éloquentement, comme l'a dit si bien le Président de la République, que le plébiscite était fait depuis longtemps dans les cœurs loirains. Qu'en pensent les Bolchevistes ?

Conseil municipal

Le Conseil municipal se réunira le lundi 16 décembre 1918 à 8 heures du soir.

Ordre du jour

Communication de la réponse à la lettre adressée à M. le Président du Conseil.

Caisse d'Épargne. Renouvellement du tiers des Directeurs.

Demande d'indemnité de vie chère par les cantonniers des chemins vicinaux ordinaires.

l'intérieur, pourront recevoir gratuitement un paquet postal, pendant les périodes indiquées ci-après :

9, 10 et 11 décembre, destinataires à initiales A, B, C, D, E, F, G, H, I, J, K, L, M, N, O, P, Q, R, S, T, U, V, W, X, Y, Z.

Les militaires et marins auxquels il sera permis d'envoyer gratuitement un paquet postal aux dates ci-dessus indiquées seront :

1° En France, dans les Colonies et les pays de protectorat les mobilisés faisant partie des troupes françaises ou alliées aussi bien dans les dépôts à l'intérieur qu'à l'étranger, les militaires et marins français ou alliés desservis par un service postal militaire français, belge, anglais ou américain ; 2° à la mer, tous les mobilisés à bord d'un bâtiment de l'Etat quel que soit le lieu du mouillage.

Hymne national américain

The star spangled banner
(Le drapeau étoilé)

A l'occasion de l'arrivée du Président Wilson en France, nos lecteurs seront bien certainement heureux de connaître l'hymne américain :

Dites, le voyez-vous dans l'aube blanchissante
Le drapeau dont les plis sont parsemés d'étoiles
Qu'hier nous saluons aux derniers feux du soir
En voyant ses longs plis flotter sur les remparts
Et qu'à travers la nuit le rouge éclat des bombes
Nous montre, orgueilleux, flottant toujours au vent.
Dites, le voyez-vous flotter toujours plus haut,
Sur notre terre libre et nos foyers sans peur.

Sur la grève que cache à demi le brouillard
L'orgueilleux ennemi repose menaçant
Mais qu'est-ce que la bise agile sur la tour
De son souffle inconstant puis laisse retomber
Qui retent dans ses plis tout l'éclat du matin
Qu'il reflète avec lui dans le courant du fleuve.
C'est notre pavillon qui flotte dans l'aurore
Sur notre terre libre et nos foyers sans peur.

Où donc est l'ennemi qui, si hautain jura
Qu'il ne nous laisserait ni maison ni pays ?
Son sang même a lavé le drapeau imprimé
Par son pas détesté à notre terre aimée.
Sa troupe mercenaire a vainement cherché
Son salut dans la fuite et n'a pour tout asile
Trouvé que la nuit et l'effroi de la tombe.
Le drapeau étoilé flotte toujours lâchant
Sur notre terre libre et nos foyers sans peur.

Oh ! qu'il en soit ainsi pendant aussi longtemps
Qu'entre un foyer chéri et la guerre abhorrée
Des hommes dresseront leurs poitrines sans peur
Bénéissant la puissance au secours de laquelle
Nous devons d'être un peuple et de rester un peuple.
Et que notre devise aux jours de péril s'élève
D'une voix plus forte : « En Dieu notre confiance ».
Et que toujours plus haut flotte notre drapeau
Sur notre terre libre et nos foyers sans peur.

Ode à deux Morts qui revivent !

Lue par l'auteur à la cérémonie des Jardies.
Où, nous sommes venus, les vieillards, les aïeux,
Des profaneurs de l'An terrible,
La joie au cœur, avec des larmes dans les yeux,
L'héroïsme à l'horrible !
Et nous venons parler une heure, au tribunal mort,
Pour lui raconter des merveilles et des miracles,
Il nous entendra bien, en songe, puisqu'il dort ;
Ces murs sacrés ont des oreilles.
Tous nos jeunes héros connaissent leur devoir ;
Ils le rappellent leurs couronnes.
Sans les hautes leçons ils n'auraient pas pu voir
Les jours béniés que la fin leur donne.
Entendez-tu ?... C'est la fin des atroces douleurs,
L'Alsace aux honneurs asservie ;
La Patrie amputée et loin des trois couleurs,
Laisant tout un peuple sans vie !
Mais les Joffre et les Foch, arrêtant ces Vandales,
On dit : « Vous n'irez pas plus loin ! »
Des boulets monstrueux, dédaignant les rafales,
Le pouli meurt et ne rompt point.
Entendez-tu ?... C'est Verdun, c'est la Marne,
Et puis, très bruyamment, la fin.
Vainement, le Teuton dans son crime s'acharne,
Il s'épuise, il fuit, il a faim !
Miracle ! le grand cœur, qu'on supposait de glace,
Répond au clairon qui s'est tu,
La cendre, dans cette urne, au sang pur a fait place,
Gambetta, ton cœur a battu !
Tandis que, vers St-Dié, là-bas, à bien des lieues,
Ferry repense aux jours vécus,
Et n'attend plus monter des bandes lignes bleues
Le gémissement des vaincus.

Paul ROBIQUET.

Chambre de Commerce

La Commission générale de protection des Intérêts français en Russie, dont le groupement commercial est présidé par M. de Ribes-Cristofle, Président de la Chambre de Commerce de Paris, élu en remplacement de M. David-Mennet, a ouvert des

dossiers spéciaux pour recueillir les déclarations de créances de toute nature que les commerçants français ont en Russie : marchandises en souffrance dans les ports russes, en dépôt dans des magasins en Russie, factures impayées, dépôts en Banque, etc. Comme il est de l'intérêt de chacun que le bilan des dommages subis en Russie soit dressé avec toute l'exactitude et la diligence possibles, les commerçants intéressés sont priés d'adresser les états détaillés de leurs revendications à la Commission Générale, 5, rue Gaillon.

Les Commerçants et Industriels sont informés que l'ouverture du Bureau de Chèques Postaux créé à Toulouse a eu lieu le 1^{er} décembre courant.

Ce nouveau service est installé à Toulouse, rue de l'Esquille, dans l'immeuble de l'ancien Petit Séminaire.

Tous les bureaux et établissements de poste participeront aux divers opérations.

Les paiements à vue seront effectués uniquement à la Recette principale de Toulouse.

L'opinion des prisonniers boches

Questionnés sur ce qu'ils pensent de la Révolution allemande, la plupart des prisonniers boches l'approuvent et même s'en réjouissent. N'allez pas croire qu'ils font, ainsi preuve de sentiments démocratiques. Non, ces gens sont plus terre à terre. Ils songent que s'ils étaient rentrés dans le Vaterland sous le régime impérial, beaucoup d'entre eux auraient passé devant la cour martiale pour avoir fait « kamerad » plus tôt qu'ils n'auraient dû. Tandis que revenant dans leur pays en République ils ne redoutent rien de semblable.

Libération de la classe 1891

Le président du conseil, ministre de la guerre, fait connaître que les hommes appartenant à la classe 1891 seront libérés définitivement de toutes obligations militaires et renvoyés dans leurs foyers, s'ils n'y sont déjà, à moins qu'ils ne demandent à être maintenus dans leur situation actuelle.

Cette libération se fera dans les conditions prévues pour la libération de la classe 1890. Elle devra être terminée le 20 décembre.

Les engagés volontaires pour la durée de la guerre ou engagés spéciaux appartenant par leur âge ou par l'origine de leur service militaire à la classe 1891 pourront, s'ils le demandent, bénéficier de la mesure de libération en question. Les hommes qui, lors de la naissance de leur quatrième enfant, ont été affectés à la classe de mobilisation 1891 seront renvoyés dans leurs foyers.

Cambriolage

Dans la nuit de vendredi, des malfaiteurs ont pénétré dans l'échoppe de M. Gratias, cordonnier, place Galdemar, et lui ont volé 3 paires de chaussures, des talonnettes et du cuir.

Mouvement des vins

L'Officiel publie le relevé des quantités de vin enlevées des chais des récoltants, des quantités imposées au droit de circulation et des stocks existant chez les marchands en gros dans le Lot, pendant le mois de novembre 1918.

Quantités vinifiées sur place : 6.938 hectolitres.
Antérieures : 9.022 hectol., Total : 15.960 hectol.
Quantités de vin données au droit de circulation : 7.796 hect.
Antérieures : 6.308 hect.
Total : 14.104 hect.
Stock commercial existant chez les marchands en gros : 2.720 hect.

Réfugié demandant un emploi :

Un jeune réfugié de Cambrai, (20 ans), retour d'Allemagne où il a été prisonnier civil pendant deux ans, demande emploi quelconque.

Ce jeune homme était occupé comme métallurgiste dans le Nord, il accepterait n'importe quel emploi en attendant que le Nord puisse recevoir les populations évacuées.

S'adresser à l'intéressé, M. Claudel, Hôtel de la Belle Treille.

Sténographie

La session d'épreuves générales de l'Institut Sténographique de France sera tenue à Cahors le dimanche 15 décembre, à 10 heures du matin, dans la salle habituelle, pour les élèves de Mme Sirven.

Etat-civil de la ville de Cahors

Du 7 au 14 décembre 1918

Naissances

Lepilus Yolande, à la Maternité.
Noël Camille-Marie, à la Maternité.
Macque André-Eugène, à la Maternité.
Desimple Elisabeth-Madeleine à la Maternité.
Desimple Victorine-Melvina, à la Maternité.
Jonnard Gaston-Paul, rue Nationale, 37.

Mariage

Bridoux Anatole, cultivateur et Petit Victorines, p.

Publication de Mariage

Lacam Jean, mobilisé au 23^e d'artillerie aux armées, et Joffreau Marie-Louise-Joséphine, lingère à Cahors.

Décès

Gombert Marie, épouse Delecolle, 75 ans, caserne Canrobert.
Séguy André, manoeuvre, 70 ans, rue Bary, 39.
Bordin Alexandre-François-Joseph, 75 ans, Boulevard Gambetta, 38.
Girma François, maçon 55 ans rue Darade 10.
Carnus Marie-Jeanne, religieuse, 41 ans, rue Frédéric-Suisse.

Prayssac

Lavayssie Hippolyte, entrepreneur, 52 ans, Hospice.
Galis Angéline, 9 ans, Hospice.
Fournié Marceline, 50 ans, à Merle.
Lellèvre Albert-Joseph, 4 ans, caserne Canrobert.
Cabanel Eugène, agent technique, 48 ans, Boulevard Gambetta, 38.
Pontré Jules, s. p., 62 ans, Quai de Regourd.

Vers

Adresse patriotique. — M. Manhiabal le sympathique maire de Vers, a réuni le dimanche 1^{er} décembre, son conseil municipal et ses administrés. Il a glorifié, dans un discours ému, la mémoire des héros de la commune morts au champ d'honneur, et a proposé d'élever un monument pour en perpétuer le souvenir. Il a ensuite émis le vœu d'envoyer l'adresse suivante au président du Conseil et à notre généralissime.

« Le Conseil municipal de la commune de Vers, salue avec respect et reconnaissance nos admirables soldats, leurs chefs si habiles et particulièrement le maréchal Foch qui prend rang parmi nos plus glorieux hommes de guerre ; il témoigne sa plus sincère admiration à M. Clemenceau, président du Conseil, ministre de la guerre, dont le courage, la volonté et la justesse de vues, sont au-dessus de tout éloge. Il conduira le pays à l'affranchissement complet et présidera à la punition des lâches assassins, violeurs de la Morale universelle ».

Le conseil municipal a voté à l'unanimité le vœu et l'érection du monument en l'honneur des enfants de Vers, victimes de la guerre.

Bagnac

A Lendrenie, commune de Bagnac, est décédé M. Raymond Latrémolière, soldat de la classe 1898. Rentré en permission depuis quelques jours seulement, de l'hôpital militaire de Cahors, cette malheureuse victime de la guerre a succombé des suites de maladie contractée au front. Les obsèques ont eu lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis et de délégation des élèves des écoles. Nos condoléances à la famille.

Frontenac

Mines de charbon. — Des fouilles vont être faites incessamment à Frontenac, où des gisements de charbon ont été constatés sur le territoire de cette commune.

Saint-Céré

Etat-civil. — Naissance : Auguste Guyon, impasse Saint-Cyr.

Décès : Maria Bombézi, épouse Cadiergues, sans profession, 38 ans, faubourg Lascahanes ; Rose Verrault, veuve Veron, 78 ans à l'hospice ; Emile Boutomeil 8 ans, avenue Victor-Hugo ; Elise Delluc, épouse Ayzac, lisseuse, rue des Pompes ; Jean Chausssades, sans profession, 80 ans, aux Tuileries ; Anne-Marie Auzols, sans profession, 22 ans, boulevard Gambetta ; Anne Terson, veuve Bouissac, journalière, rue Saint-Cyr ; Louis Barrés, cultivateur, 52 ans, à l'hospice ; Jean-Pierre Momméjac, ancien chef cantonnier, 76 ans, rue Saint-Cyr ; Jean Pierre Canécs, cultivateur, 73 ans (transcription) ; Albertine Monbertrand, épouse Payrol, sans profession, 23 ans, boulevard Gambetta.

Mariage : Auguste Couderc, facteur des postes et Eli-Elabeth Masbot, couturière, demeurant tous deux à Saint-Céré.

Gourdon

La crise du tabac. — La crise du tabac sévit à nouveau à Gourdon avec intensité. Depuis deux mois les bureaux n'ont pu en recevoir. Les crises alimentaires sont certainement beaucoup plus graves et plus regrettables. Il n'en est pas moins vrai que les fanatiques de la feuille à Nicot sont très privés et qu'on récrimine de toutes parts sur le sans-gêne de la régie, dans notre région.

Nous sommes étonné que l'Etat se prive aussi bénévolement des gros bénéfices que ce commerce lui procure, surtout en ce moment où l'argent est plus nécessaire que jamais. Ignore-t-il cette situation ?

Ce qui rend ces plaintes plus vives c'est que certains affirment que les arrosissements voisins ont toujours été plus régulièrement pourvus et n'ont pas eu trop à souffrir à ce sujet. Serait-ce, comme d'aucuns le disent, que notre arrondissement serait frappé d'ostracisme ?

Montfaucon

Grand Concert. — Les malades de la Station Sanitaire de Montfaucon organisent, pour le 25 décembre prochain, un grand concert vocal et instrumental. D'ores et déjà nous pouvons annoncer que des artistes de talent préparent leur concours à cette fête toute familiale à laquelle le public est gracieusement invité.

A bientôt le programme.

Pardou. — M. Poudjé Eusthe, camionneur à la Station Sanitaire de Montfaucon, a perdu, dans la journée de mardi 10 courant, entre Vers et Labastide-Murat, un portefeuille renfermant une somme très importante et des papiers d'une certaine valeur.

Prière à la personne qui l'aurait trouvé de vouloir bien en aviser M. Poudjé ou M. le Directeur de la Station Sanitaire.

Bonne récompense.

Reilhaguet

L'école de Reilhaguet vient d'adresser à M. le Président Wilson, à l'Ambassade des Etats-Unis à Paris, la lettre suivante : « Les élèves de l'école de Reilhaguet (Lot), sont heureux d'adresser à M. Wilson leur salut cordial, respectueux et reconnaissant ».

Vive le Président Wilson !
Vivent les Etats-Unis !
(Suivent les signatures).

Vayrac

Légion d'honneur. — C'est avec un vif sentiment de joie et de fierté que toute la population de Vayrac a appris la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de Mlle Barrot Ursule, en religion sœur Louise, directrice de l'hôpital civil de Nancy. Le gouvernement de la République a voulu récompenser le zèle, le dévouement, l'abnégation sans bornes dont a fait preuve notre très distinguée compatriote qui était depuis longtemps titulaire de la croix de guerre.

A ses vieux parents qui sont parmi nous, nous adressons nos plus amicales et nos plus sincères félicitations.

Vayrac a payé un tribut formidable à la patrie. Soixante de nos compatriotes sont morts pour elle et nos chers combattants ont fait ample moisson de récompenses. Nous avons 6 croix de chevalier de la Légion d'honneur, 7 médailles militaires et 30 croix de guerre.

Nous profitons de l'occasion pour rendre un hommage ému à tous nos chers morts, et pour adresser nos plus vives félicitations à tous ces héros, dignes successeurs de leurs devanciers qui par leur ténacité et leur courage ont tenu en respect pendant longtemps les légions romaines sur le plateau d'Uxellodunum.

A. V.

Dernière Locale

Croix-Rouge américaine

La déléguée de la Croix-Rouge américaine du département du Lot reçoit l'avis que les services dont elle assure la direction cesseront de fonctionner à la date du 31 décembre.

Les réfugiés, à partir de cette époque, devront exclusivement s'adresser au Comité Départemental de la Croix-Rouge américaine, Cahors.

Avant le 31 décembre présenter, en vue du règlement, les factures, comptes ou mémoires au siège de la Croix-Rouge américaine, Hôtel des Ambassadeurs, Cahors.

Nous recevons la note qui précède. Nous l'insérons avec un vif regret, car elle annonce le prochain départ de Mrs. Stuart, la gracieuse et dévouée déléguée de la Croix-Rouge américaine dans le Lot.

Au nom de son généreux pays, Mrs. Stuart a fait chez nous une œuvre admirable auprès de tous les réfugiés. Sans une minute de repos, depuis de longs mois, Mrs. Stuart s'est dépensée sans compter. Elle emportera la reconnaissance de ses innombrables obligés.

Elle va continuer dans le nord son magnifique apostolat. Elle y retrouvera les vives sympathies qui l'entouraient dans notre département.

Qu'elle veuille bien agréer l'expression de tous nos respectueux remerciements pour le bien immense qu'elle a fait chez nous.

Petites recettes pratiques

Serge DAVRIL.

Pour allumer un réchaud

Un moyen peu connu et très pratique consiste à se servir d'écorces d'oranges coupées en bande d'un centimètre de largeur et séchées au four. L'écorce d'orange donne une flamme bleue intense qui allume rapidement le bois, le charbon et le coke.

Pour marquer le linge

Appliquer la marque, en relief, très chaude, sur le linge préalablement couvert de sucre pulvérisé. Ces marques ne disparaîtront plus jamais, quand même elles iraient en lessive.

NOS DEPÊCHES

Pour une raison que nous ignorons, nous n'avons reçu, encore, aucun télégramme à 17 heures.

Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs, mais nous ne pouvons retarder davantage l'heure de la mise sous presse.

Au moment où nous roulons, on nous annonce que la 1^{re} dépêche est annoncée ! — Nous afficherons ce télégramme (avec les suivants s'il y a lieu) sur le boulevard.

BIBLIOGRAPHIE

LA NATURE

Chariots à accumulateurs pour le service des usines

L'emploi des camionnettes à accumulateurs, courant aux Etats-Unis, a pris en France un très grand développement depuis la guerre en permettant de réduire le personnel et d'accélérer les manutentions. Ces camionnettes ont de plus l'avantage de se prêter à des utilisations nombreuses dont La Nature n° 2347 passe en revue les plus intéressantes.

Les chefs d'industrie soucieux d'obtenir un rendement maximum, liront avec intérêt cet article, précis, illustré de photographies et schémas. Notons que, « on estime qu'un économie de 50 pour 100 est ainsi obtenue sur les manutentions primitives nécessaires ». Cette dernière qualité non la moindre n'est pas à dédaigner.

Lire dans le même numéro : L'outillage mécanique d'exacavation et de dragage américains ; — Traités engins de guerre allemands ; — La chirurgie qui évolue ; la suture des plaies de guerre ; — Terrain et travail nécessaires pour produire les divers aliments, etc.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.



JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies, après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et de nouveaux perfectionnements, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, Monsieur GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à : Cahors 14 et 15, décembre. Hôtel de l'Europe. Figeac 16, Hôtel des Voyageurs. Vayrac 17, Hôtel Delmon Germain. Murs 19, Hôtel du Commerce. Capdenac Gare 20, Hôtel de France Fournier.

Brochure franco sur demande. Ceintures Ventrières pour déplacements de tous organes. Bas à varices.

Faites vos achats

CONFIEZ LA PRÉPARATION DE VOS ORDONNANCES

A LA

Grande Pharmacie

DE LA

Croix-Rouge

EN FACE LE THÉÂTRE

CAHORS

CULTIVATEURS PRÉVOYANTS

Protégez vos récoltes par l'emploi du Pico-Corvoide Mériconde

Produit expérimenté et recommandé par le Ministère de l'Agriculture, la Direction des Eaux et Forêts, de nombreux Conseils généraux, et tout à fait souverain pour la destruction des animaux nuisibles : pies, corbeaux, geais, etc., etc.

Avec une boîte de ce produit (coût 6 fr. 50), on détruit des centaines de ces oiseaux.

Adressez lettres et commandes à M. Jean NUVILLE, Souillac (Lot).

LA GRANDE ÉPREUVE

PAR M. DESCHAMPS

CHAPITRE III

LA VOIE INCERTAINE (Suite)

Dès qu'ils avaient pris cette attitude, ils avaient entendu un gamin s'écrier : — Faites attention, il est enragé, saute qui peut !

Après avoir été repoussés de partout, après avoir bu toutes les hontes et toutes les humiliations, ces malheureux bêtes, guidées par un instinct, avaient flairé la mesure délabrée de Pascal.

Elles y étaient entrées avec des hésitations et des inquiétudes et leur surprise avait été grande de trouver là un bon accueil.

Cette maison était pour elles une maison de retraite, un asile de vieillards.

Les vieux chiens y trouvaient l'abri et la pitance en échange seulement d'un peu de complaisance et de sociabilité à l'égard des autres

hôtes de cette maison. Dans un coin de la pièce une paille et une couverture jonchaient le sol. Il leur était permis de se coucher sur les bords de cette paille mais en laissant au milieu une place pour le maître du logis.

Ils ne devaient pas, non plus, déclarer la guerre aux chats nombreux et tout aussi démodés qui avaient reçu l'hospitalité dans la maison.

Tous les animaux abandonnés de leurs maîtres, tous ceux qui avaient cessé de plaire parce qu'ils n'avaient plus assez de forces pour pouvoir encore rendre des services, étaient chez eux, dans la maison de Pascal.

Une assemblée de chats rachitiques, pulmoniques, frileux, achevaient de donner un aspect étrange à cette demeure fantastique.

Les uns, dont la robe était dépourvue de poils par endroits au point de les faire ressembler à de vieux manchons déchirés et pelés, ronronnaient sur un coin de la cheminée, de l'évier de pierre, sur l'unique siège boiteux ou sur la table faite d'un couvercle de caisse fiché sur quatre bâtons. Ils ressemblaient à de vieilles potiches fêlées. Les autres s'étiraient, allongeaient leurs pattes armées de griffes inutiles car il leur était interdit de toucher aux oiseaux et aux souris.

Pascal n'admettait pas que, chez lui, cette loi fut transgressée : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit à toi-même ».

Il recevait dans sa maison tous les être voués aux imprécations et à l'anathème ; tous les êtres dont la vue inspire le dégoût ou l'horreur ; tous les êtres que l'on repousse, que l'on chasse, que l'on abandonne ; mais il voulait que la misère inspire à ces êtres assez de charité et de douceur pour qu'ils vivent en paix chez lui.

Lorsque François Delaunay parut sur le seuil de cette infirmerie pour chiens et chats valétudinaires, le maître du lieu, assis sur le coin de sa paille, était occupé à donner des miettes de pain et du lait à quatre crapauds énormes, boursoufflés, recouverts de pustules.

Il leur parlait comme il eût fait à des serins apprivoisés, les appelait par leurs noms car il avait donné à chacun de ses hôtes le nom de l'un des amis qui, dans le cours de son existence, s'était mal conduit à son égard, avait trahi sa confiance, abusé de sa loyauté et de sa générosité, s'était montré fourbe, ingrat, trompeur, infâme, faux, malfaisant.

Les crapauds, à l'appel de leurs noms, avançaient vers leur bienfaiteur et le regardaient de leurs yeux d'or, ingénus et candides, et Pascal, en leur donnant la pâture, s'excusait de leur avoir donné les noms ignominieux que portaient ceux de ses amis qui lui avaient fait du mal. Voici un aperçu du singulier

discours que François entendit en pénétrant dans la cabane : — Tu peux me regarder, mon pauvre Guillaume, tu me demandes pourquoi je t'ai affublé de ce nom odieux ? Tu trouves que je te calomnie car la laideur morale de celui qui portait ce nom surpassait ta laideur physique. Tu n'as jamais abusé de la confiance de tes amis toi, tu n'as pas cherché à pénétrer dans leur intimité, sous le couvert de l'amitié, comme un espion, pour trouver des moyens de leur nuire ; tu es franc, loyal, sincère ; tu ne serres pas la main à ceux que tu diffames par derrière. Tu n'es pas vil, fielleux, jaloux de tout le monde ; tu n'es pas intéressé ; tu n'as pas le venin des scorpions et la ruse des bêtes puantes ou des serpents ; tu es un loyal, un bon animal qui montre sa laideur au grand jour ; tu n'es ni flatteur ni dissimulé, ni imposteur, ni perfide ; tu es une bête comme celui que tu rappelles à mon indignation ; mais tu es une bonne et honnête bête inoffensive...

Mais tu es une bonne et honnête bête inoffensive...

Le père Pascal paraissait ne pas s'apercevoir de la présence d'un intrus, il avait levé la tête cependant à l'arrivée du jeune homme et avait continué fort tranquillement son discours et sa distribution de vivres. Il était de notoriété publique que le père Pascal préférait les animaux

aux hommes parce que, disait-il, les animaux sont moins enclins à faire du mal. Ils se défendent quand on les attaque, les tourmente ou les contrarie, mais ils ne commettent pas de méchantes actions par rouerie ou par fièvre du mal.

— A quel hasard, jeune homme, dois-je l'honneur de votre visite ? François, interpellé et surtout interloqué, n'osait avancer de peur d'écraser un des immondes crapauds dont l'un, en matière de reconnaissance ou pour exprimer sa satisfaction donna une note sonore, métallique, étrange et imprévue.

J'aime beaucoup le chant du crapaud, poursuivait le vieillard ; je le trouve poétique et harmonieux... Prenez donc ce siège, Monsieur Delaunay.

Enhardi, le jeune homme s'assit et commença de parler : — M. Pascal j'ai remarqué déjà que vous m'observiez avec une certaine ironie lorsque vous me trouviez auprès de votre filleule ; je suis venu pour vous confier ouvertement mon secret. J'aime Mlle Madeleine, je le lui ai dit...

Le père Pascal ne laissa pas continuer, il l'interrompit. — Et vous avez eu tort. — Pourquoi ? — Parce que c'est une vilaine action. Cette jeune fille s'est laissée prendre à vos paroles mielleuses ; vous êtes pour elle le prince charmant ; elle ne

discours que François entendit en pénétrant dans la cabane : — Tu peux me regarder, mon pauvre Guillaume, tu me demandes pourquoi je t'ai affublé de ce nom odieux ? Tu trouves que je te calomnie car la laideur morale de celui qui portait ce nom surpassait ta laideur physique. Tu n'as jamais abusé de la confiance de tes amis toi, tu n'as pas cherché à pénétrer dans leur intimité, sous le couvert de l'amitié, comme un espion, pour trouver des moyens de leur nuire ; tu es franc, loyal, sincère ; tu ne serres pas la main à ceux que tu diffames par derrière. Tu n'es pas vil, fielleux, jaloux de tout le monde ; tu n'es pas intéressé ; tu n'as pas le venin des scorpions et la ruse des bêtes puantes ou des serpents ; tu es un loyal, un bon animal qui montre sa laideur au grand jour ; tu n'es ni flatteur ni dissimulé, ni imposteur, ni perfide ; tu es une bête comme celui que tu rappelles à mon indignation ; mais tu es une bonne et honnête bête inoffensive...

Mais tu es une bonne et honnête bête inoffensive...

Le père Pascal

Chronique Scientifique

Le beurre artificiel

Comment on reconnaît sa présence dans l'autre

Le beurre naturel est de plus en plus cher, de plus en plus rare. Les ménagères qui sont accoutumées à faire entrer largement ce précieux produit dans l'alimentation de la famille, sont désorientées et ne savent comment se tirer d'embarras. Il existe, cependant, depuis 1872, époque où M. Mège-Mouriès en imagina la fabrication, un beurre artificiel qui a l'apparence, le goût, l'onctuosité du beurre et que les plus fins gourmets sont impuissants à distinguer du produit naturel extrait de la crème.

M. Mège-Mouriès avait observé que les vaches de la ferme modèle de Vincennes, privées de nourriture, continuaient à donner de la crème avec du lait de plus en plus rare. Il attribua ce résultat à l'action de la pepsine des mamelles sur la graisse de l'animal. Admettant comme vraie cette théorie, il essaya de transformer, au moyen de la pepsine, de la graisse en beurre. Il réussit au-delà de ses espérances et obtint un beurre artificiel, inaltérable, ayant l'apparence et la saveur du beurre le plus fin, d'un prix qui le recommande, à notre époque de vie chère.

Pour obtenir du beurre artificiel, on commence par préparer de la margarine.

On prend de la graisse de bœuf récemment tué, on la coupe en petits morceaux. On la mélange avec un tiers de son poids d'eau, et l'on y ajoute un peu de carbonate de soude. On la fait chauffer pendant deux heures en la maintenant à la température de 45 degrés seulement.

Lorsqu'elle est fondue, on jette, dans la masse du sel marin et l'opération se produit. Après cette opération, on laisse reposer la graisse pendant quelques heures, on la décante et on la laisse se solidifier. On porte alors cette graisse à la température de 25° et on la comprime à la presse (une presse hydraulique quand on opère en grand). L'oléomargarine, c'est-à-dire le produit appelé vulgairement margarine, coule.

Le reste dans le sac de la stéarine avec laquelle on fabrique les bougies. La margarine se conserve longtemps et ne prend pas le goût de rance.

Cette margarine se trouve dans le commerce, toute préparée, et prête à être employée.

Voici comment, avec elle, on fabrique le beurre artificiel.

On met, dans un tonneau : 50 kilos de margarine fondue, 25 litres de lait de vache fraîchement trait, 25 litres d'eau dans laquelle on a dilué l'extrait de 100 grammes de mamelle de vache ou 10 grammes de pepsine.

On colore en jaune au moyen d'un peu de rocou ou de carotène et l'on ajoute une petite quantité de carbonate de soude, ingrédient antiseptique chargé d'assurer la conservation du produit.

On bat cette masse pendant deux heures. On jette alors de l'eau dans le tonneau.

Le beurre monte à la surface.

Il ne reste plus qu'à agglutiner les parcelles et à les malaxer pour en extraire l'eau et les autres impuretés.

Le beurre artificiel ainsi obtenu peut être employé dans toutes les préparations culinaires où l'on fait entrer le beurre naturel. Il peut être mangé en tartines, sans que le consommateur s'aperçoive de la substitution.

Il est impossible de l'identifier ou seulement de le trouver suspect à première vue ou en le goûtant. Cette analogie que le beurre artificiel a avec le naturel favorise facilement la falsification de ce dernier. Pour reconnaître si l'on se trouve en présence de beurre artificiel, il faut en dissoudre une parcelle dans de l'éther, évaporer, chauffer légèrement le résidu. Si le beurre est artificiel ou si le beurre suspect en contient une odeur de suif, caractéristique, se dégage.

M. DESCHAMPS.

LES ANIMAUX

qui ont joué un grand rôle pendant la guerre

Nous ne parlerons que pour mémoire du fier et fougueux cheval qui a de tout temps, comme le dit Buffon, partagé avec l'homme « les fatigues de la guerre et la gloire des combats » ; ainsi que du chien sanitaire qui n'a pas négligé cette douloureuse occasion de donner encore des preuves de dévouement à son ami.

Nous citerons tout de suite les héroïques symboles descendus des blasons pour personnifier un peuple ou une armée :

L'aigle allemand, au bec crochu, aux serres avides, l'oiseau de proie aux projets fourbes, aux desseins obliques, aux ambitions rapaces, à l'orgueil démesuré.

C'est lui qui fit sortir de sa tanière l'ours russe, majestueux et formidable, et qui unit dans le même sentiment de générosité et d'héroïsme : le lion d'Angleterre redoutable et fier, l'intrépide coq Gaulois, la vaillante licorne belge.

Le rat des tranchées accourt, non pas sous forme de symbole, innombrable comme les cohortes ennemies, sortant furtivement de ses souterrains séjours pour persécuter les soldats, alléché par l'odeur du singe, interné dans des boîtes de conserves.

Un méprisable et vil insecte joignit ses efforts à ceux du vilain rongeur dans le but de ne pas laisser une minute de tranquillité et de repos à nos défenseurs : le toto, c'est ainsi qu'on le désigne dans l'argot coloré et excessif du front.

Un autre insecte entreprit vainement, il faut le reconnaître, d'atteindre le moral des combattants : le plat cajard fit son apparition, s'efforçant sournoisement d'accomplir son œuvre funeste sans plus réussir dans ses tentatives que l'Allemand opiniâtre et persévérant.

A l'arrière du front, la sirène fit entendre ses hurlements éperdus à l'approche d'un danger nocturne.

M. Vautour, toujours mécontent, mais dont les serres ont été réduites à l'impuissance, se répandit en gémissements sur son sort lamentable dans l'espoir de se faire prendre en pitié par le gouvernement et par ses locataires.

Au front comme à l'arrière, les mercenaires imprudents, habiles à profiter de la guerre comme d'une aubaine, agitent de telle sorte qu'ils s'attirèrent rapidement le surnom de charognards, et la sympathie qui échoit aux noirs corbeaux détraqués de cadavres ; cependant, eux ne détournèrent que les vivants.

Puis vint le Tigre terrifiant dont la voix domina tous les tumultes et que l'on est confus de faire paraître sur cette liste, à la suite des bêtes puantes, mais dont il faut bien parler, avec d'ailleurs tout le respect qu'il inspire à tous, à cause du rôle prépondérant qu'il joua.

Il fit apparaître, grâce à ses efforts, la colombe de la paix, tenant dans son bec un rameau d'olivier et une branche verdoyante de laurier.

Enfin, l'animal dont il fut le plus souvent parlé pendant la guerre, le plus laid, le plus maléfique de tous, est encore le boche qui fut comme il s'efforça de le démontrer en tant de circonstances : un rude cochon.

MONTENAILLES.

La Foire de Lyon de 1919

Les résultats de la dernière Foire de Lyon qui s'est tenue au printemps dernier, la seule foire française tenue en 1918, ont été communiqués au public en temps opportun. Il convient de rappeler que les 3.182 maisons participantes réalisèrent à cette troisième foire de guerre le chiffre d'affaires imposant de 750 millions.

Dès sa troisième année d'existence, la grande Foire Lyonnaise, appelée à justice titre la Foire de l'Entente, a dépassé en participants et comme affaires traitées sa rivale de Leipzig.

La Foire de 1919 qui, comme ses aînées, s'ouvrira le 1^{er} mars prochain, promet de dépasser les résultats ac-

quis cette année si on en juge par les adhésions reçues. A la date du 1^{er} novembre dernier, le Comité d'organisation avait déjà reçu 2.103 adhésions contre 978 reçues l'année dernière à pareille époque.

Si l'on songe que quatre mois nous séparent encore de l'ouverture de ces grandes assises commerciales interalliées, il est facile de prévoir que les résultats atteints par les Foires précédentes seront dépassés en 1919. La clôture des adhésions aura lieu irrévocablement le 31 décembre prochain.

Salaires des prisonniers de guerre

Le Gouvernement vient de diminuer la redevance due à l'Etat pour les employeurs de prisonniers de guerre.

A compter du 16 décembre, jusqu'au 15 mars 1919, cette redevance sera, pour les prisonniers de guerre du contingent des Compagnies agricoles départementales de 1 fr. 25 par journée de travail au lieu du minimum de 2 francs par journée de présence.

La pâtisserie autorisée

Le ministre, M. Boret, vient d'autoriser les pâtisseries à reprendre leur fabrication ; toutefois, l'autorisation qui leur est accordée est subordonnée à l'express réserve que leur fabrication sera limitée à celle de la pâtisserie sèche et notamment des cinq types de biscuits suivants :

Type A : genre pain d'épices narbonnais, pain d'épices Leckerles ;

Type B : genre boudoir, champagne, Reims ;

Type C : genre macarons, petits fours, pâte d'amande ;

Type D : genre sable ;

Type E : genre gauffrettes sèches, fourrées au beurre, de coco, pralinées et fourrées aux fruits.

Dans la fabrication de ces biscuits ne pourront être employés que des œufs congelés, à l'exclusion des œufs frais, des amandes et fruits, le sucre attribué par le ravitaillement, le miel de matières grasses, animale ou végétale. A l'exclusion du beurre, l'utilisation de farines panifiables et des pommes de terre est interdite.

Bibliographie

L'Argot des poilus, par François Déchelette, chez Jouvet et Cie, 15, rue Racine, Paris. Prix net 3 francs.

Voici un livre d'actualité : sous forme de dictionnaire, il vous initiera à toutes les finesses de la langue poilue ; les historiens, les linguistes, les infirmiers ou les simples civils le consulteront avec fruit ; le combattant y retrouvera ses propres impressions.

Ce n'est pas un ouvrage de science rébarbative ; il a ce caractère particulier d'être amusant et de pouvoir être lu comme une agréable chronique, ainsi que le dit M. C. Lenôtre dans la Préface.

C'est un hasard des mots, une suite de tableaux de guerre peints avec verve et belle humeur par un soldat qui a vu la guerre sous tous ses aspects et parle en connaissance de cause.

LA REVUE HEBDOMADAIRE

Sommaire du numéro du 7 décembre

Envoi, sur demande, 8, rue Garancière, Paris, d'un numéro spécimen et du catalogue des primes de librairie (26 francs de livres par an).

PARTIE LITTÉRAIRE

Gustave Fagniez, de l'Académie des Sciences morales et politiques, La Société poète et la formation du goût dans la première moitié du XVIII^e siècle. — Lucien Descaves, L'imagier d'Epinal (I). — Démètre Negulesco, professeur à l'Université de Bucarest, ancien député, la Roumanie et le principe des nationalités. — Maurice Muret, la métamorphose de Maximilien Harden. — Marguerite Combes, Hélène enchaînée. — Mémento bibliographique.

PARTIE ILLUSTRÉE

L'Instantané, partie illustrée de la Revue Hebdomadaire, tiré chaque semaine sur papier glacé, peut être retié à part à la fin de l'année. Il forme deux volumes de 300 pages.

DELLY. — Le Maître du Silence. I Sous le Masque. Roman. — Un volume in-16, 3 fr. 50.

Ce roman est d'un dramatique achevé. Nourri d'observations, charpenté puissamment, il brille par les qualités d'émotion qui ont valu un succès considérable aux premiers romans de l'écrivain. Un roman d'aventures ne se résume pas. Disons simplement que c'est l'histoire de l'espionnage allemand tenu en échec par une organisation imaginaire qui compte des affiliés sur tous les points du globe. Le duel entre les deux organisations se complique de péripéties angoissantes, — assassinations, vols de documents, rapt d'enfants, exécutions sommaires. La sèche énumération de ces faits donnerait du reste une fausse idée du roman si l'on ne connaissait le charme du style de Delly, sa justesse d'expression, et qu'un discret idéalisme, un souffle de morale pure, atténuent dans tous ses romans ce que la brutalité des gestes peut communiquer d'amer au récit. Sous le Masque recevra certainement du public le même accueil chaleureux que la Fin d'une Walkyrie, Esclave ou reine, Entre deux âmes, et nous recommandons ce livre à nos correspondants.

DEMETRA VAKA (Mrs Kennet Brown) — Les Intrigues germaniques en Grèce. Traduction anglaise de P. Desfeuille. — Un volume in-16, 3 fr. 50.

Grecoque d'origine, Mme Demetra Vaka avait cru jusqu'en mars 1917 à la bonne foi des dirigeants d'Athènes, du roi, de la cour, de la camarilla pro-germanique qui conspirait contre les Alliés. Ce fait ajoute une valeur particulière à son enquête. Soit qu'elle étudie Dousmani, le colonel Metaxas, le docteur le Gonnaris, Rallis, Constantin dans le clan de la reine Sophie ; soit qu'elle évoque la grande figure de Venizelos et celle de Repoulis, patriotes clairvoyants qui surent empêcher la Grèce de glisser dans l'abîme, la sincérité frémissante du style, le luxe des détails concourent à faire de ce livre l'un des plus attachants qui aient été publiés sur le sujet.

Plon-Nourrit et Cie éditeurs, 8, rue Garancière, Paris — 6^e.

Les Pierres du Foyer

Essai sur l'histoire littéraire de la famille française. — Conférences du « Foyer », par Henry Bordeaux. — Un volume in-16, 8 fr. 50.

Ce groupement du Foyer, qui avant la guerre rayonnait sur Paris, naquit dans un hôtel de la rue Vaneau, où se tenait une école professionnelle destinée à compléter l'éducation pratique de la femme. Peu à peu, à cet enseignement professionnel et restreint, s'ajoutèrent une revue et des conférences, qui s'adressaient à une élite sociale, en même temps qu'aux jeunes filles, avec le noble dessein de poursuivre le relèvement de la patrie par la régénération de la famille et la connaissance de l'histoire et des pays étrangers.

En 1913, l'auteur des Roquevillard, du Pays natal, de la Croisade des chemins, de la Maison, fut appelé à diriger l'œuvre. A la lueur des événements, les conférences et lectures qu'il rassemble aujourd'hui en volume, à commencer par le discours d'ouverture de M. Paul Bourget, rappel ému et vibrant des lois traditionnelles qui sont, à son sens, la sauvegarde de la cité, la pierre de touche infaillible pour juger la portée de la littérature apparue, non seulement comme des modèles achevés d'érudition judicieuse, de clarté et forte doctrine, d'élégance pittoresque dans la forme, mais aussi comme des avertissements prophétiques, des leçons de choses admirablement documentées.

Toute cette haute et sereine philosophie, appuyée d'exemples fameux, qui vont des légendes du cycle chevaleresque au premier lauréat de la fondation Etienne Lamy, père de quinze enfants, en passant par la série des Andromaque françaises, la mère de Villon, les conseils de Gargantua à Pantagruel, Montaigne et son plan d'éducation, Mme de Sévigné, les paroles de foyer, est une ébauche de reconstruction de la pensée nationale dans ses rapports avec l'idée de famille. Au fond elle n'est que la paraphrase magnifique de ce mot de Joseph de Maistre : « La patrie est une association sur le même sol des vivants et des morts et de ceux qui naîtront. »

Librairie Plon-Nourrit et Cie 8, rue Garancière, Paris — (6^e)

Les Annales

Tout est un Président Wilson. Les Annales publient cette semaine son portrait, un admirable portrait accompagné de textes de Maeterlinck, René Viviani, Grosclaude... Le texte du numéro est consacré à la personne et aux ouvrages d'Edmond Rostand : autographe du poète, fragments de son œuvre, lettres de ses interprètes, articles biographiques et critiques, signés de noms illustres le tout abondamment illustré.

Partout le numéro : 40 centimes.

Le Journal de l'Université inaugure, par

Broderie Blanche, Broderie de Couleur, Lingerie Troussseau et Objets de Layette.

Vous vous y amonèrerez certainement, car nulle part ailleurs, vous ne trouverez des Dessins aussi pratiques, ayant autant de cachet, autant de chic, quoique faciles à broder.

Chaque numéro renferme les Tracés Grandeur Naturelle des modèles publiés. De plus, les Abonnés reçoivent en supplément dans chaque numéro, un Dessin Pratiques qui permet le report facile sur tissu d'un joli motif.

Tarif des Abonnements : France et Colonies : 5 fr. » par an. Etranger : 6 fr. 50 par an. Un joli ouvrage Prime Gratuite est offert à toutes les Abonnées d'un an. Envoi franco contre 0 fr. 50 pour manutention, port et emballage La Jolie Broderie Française, 33 rue de la Santé, Paris (13^e)



LE N° 15 Cent. LE N° 15 Cent. Mon Journal LE MAGAZINE PRÉFÉRÉ DES ENFANTS.

« Mon Journal », met à la portée des enfants les événements actuels par le texte et par l'image. Avec ses vivants romans sur la guerre, ses anecdotes sur nos soldats, ses traités d'héroïsme des armées alliées, il compose le recueil de l'avenir, où les jeunes générations iront puiser, après celles-ci, des exemples dignes de ceux immortalisés par Plutarque.

ABONNEMENTS FRANCE Un an : 10 fr. Six mois : 5,50. ÉTRANGER Un an : 12 fr. Six mois : 6,50.

Les Annales

Tout est un Président Wilson. Les Annales publient cette semaine son portrait, un admirable portrait accompagné de textes de Maeterlinck, René Viviani, Grosclaude... Le texte du numéro est consacré à la personne et aux ouvrages d'Edmond Rostand : autographe du poète, fragments de son œuvre, lettres de ses interprètes, articles biographiques et critiques, signés de noms illustres le tout abondamment illustré.

Partout le numéro : 40 centimes.

Le Journal de l'Université inaugure, par

un numéro très attrayant, l'année scolaire 1918-1919 qui apportera à ses lecteurs les conférences du maître de la littérature, de la pensée et de l'art français.

Partout le numéro : 40 centimes.

HORAIRE DES TRAINS POUR LA GARE DE CAHORS

Table with 4 columns: Ligne, Arrivées, Départs, and times. Includes lines like Brie à Montauban, Montauban à Brie, Libos, Capdenac.

(1) Ces trains n'ont lieu que les jours de foire de Cahors et Cajarc et le samedi de chaque semaine.

Représentants par placement tous corps gras et fournil. ind. sont demandés par Raffinerie « La Semetse », 71, r. des Rosiers, St-Ouen (Seine).

La Température et la Santé

Le froid et l'humidité exaspèrent toutes les affections chroniques des voies respiratoires ; aussi, en cette saison, recommandons-nous la Poudre Louis Legras, ce merveilleux remède qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Elle soulage instantanément l'asthme, le catarrhe, l'essoufflement, la toux des vieilles bronchites, les suites de pleurésie et d'influenza, et guérit progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 35 adressé à Louis Legras, 139, Bd Magenta, à Paris.

FROMAGES

Sus acheteur par mois : 1000 kil. Roquefort, 500 caisses Camembert, bleu Cantal, demi-sel et autres. 2000 k. beurre fin et œufs. QUIGNON, gros, Halles, Nancy.

ARRIVAGE DE CARBURE DE CALCIUM

Livraison rapide HENAU, à Libourne (Gironde). Le propriétaire-gérant : A. COUESLANT.

HALLS de l'ALIMENTATION POSTAUX FRANCO toutes gares. BEUF ASSAISONNÉ CACAO. Vente directe au consommateur. Tarif sur demande.

CONSTIPÉS ! si vous avez TOUT ESSAYÉ SANS RÉSULTAT ESSAYEZ ENCORE LES PILULES DUPUIS. Elles ne donnent jamais de coliques parce qu'elles n'irritent pas l'intestin et produisent toujours l'Effet. UNE ou DEUX PILULES DUPUIS prises au repas du soir procurent toujours le lendemain un résultat satisfaisant.

Par respect pour mon père et dans notre intérêt à tous, je dois m'éloigner de vous. Je ne vous oublierai jamais.

Vous aurez été le plus bel épisode de ma jeunesse, celui qui parfume toute la vie.

Je me marierai peut-être, j'aurai peut-être beaucoup d'enfants, mais c'est à vous que je penserai aux heures de mélancolique rêverie.

Voilà, à peu de chose près ce que vous direz à Madeleine ; la pauvre enfant se résignera, elle pleurera et trahira dans une amertume sans nom, une pauvre existence désorientée.

Et vous vous éloignerez en fumant un cigare, en songeant à la riche héritière que votre papa prévoyant et sagace vous aura choisie et en vous disant : « Bah ! elle a pris cela mieux que je ne m'y attendais ; la vie est belle, l'avenir est à moi... »

— Vous vous trompez, M. Pascal. — Non, car je connais le cœur de l'homme et c'est de savoir ce dont est capable ce cœur qui me rend si chère la société des crapauds et des chiens galeux.

— Pourquoi serais-je venu vous trouver si j'avais en le dessein d'agir comme vous dites ? — Je me le demande.

— J'aime Mlle Madeleine ; je sens que je l'aimerai toujours ; que je n'aimerai qu'elle. Je me suis dit : « Elle sera ma femme ; j'ai le droit

de la choisir puisque je suis riche et qu'elle n'aura pas à souffrir à mes côtés de la misère. Je ne parlerais peut-être pas ainsi si j'avais une situation à me créer, des inquiétudes à lui faire partager, des misères fatales à subir auxquelles je n'aurais peut-être pas le courage de l'associer.

Le père Pascal regarda le visage de François avec une attention mêlée de curiosité.

Evidemment, il était étonné d'entendre ce langage inattendu et empreint d'un caractère de profonde vérité.

Le jeune homme poursuivit : C'est parce que j'aime éperdument et parce que j'estime ce que j'aime que ma passion sera durable. Mais vous l'avez deviné, le tendre, l'inexprimable, l'immortel amour que je porte en moi sera contrarié et je prévois que ma vie sera unique en singularité et en infortunes.

— Ah ! je comprends, le papa Delaunay ne permet pas à son fils d'aimer qui bon lui semble : est-ce que vous lui avez parlé ? — Il le fallait et vous prévoyez sa réponse. Mon cœur est tellement agité et mes sentiments sont si tumultueux que je ne sais pas ce que je ferais si j'avais la certitude qu'une barrière éternelle est élevée entre le bonheur et moi. J'ai le mépris des préjugés, mais mon père a toujours été bon pour moi ; il m'a donné des preuves si évidentes de son affection

constante que je lui dois de la reconnaissance et que j'aurais autant de remords de lui causer un profond chagrin que j'en aurais de faire de la peine à Madeleine.

Je dois mon enfance et mon passé heureux à mon père, comment puis-je après avoir commis un geste d'ingratitude impardonnable de demander à Madeleine d'être heureuse avec moi dans l'avenir ?

Puis-je la mettre avec moi sous le coup de la malédiction de mon père ? Et, si je fais, selon les circonstances, aussi bon marché de l'affection qui m'a été la plus chère jusqu'ici, de l'affection d'un père, n'aura-t-elle pas la crainte, ma pauvre Madeleine, qu'une autre circonstance fatale puisse m'éloigner d'elle un jour ?

Je suis un homme profondément malheureux, M. Pascal et je viens à vous qui êtes l'ami de ces pauvres bêtes qui souffrent, qui étaient abandonnées et seules, pour que vous me tendiez la main, pour que vous ne me laissiez pas fourvoyer dans le chemin de l'erreur. Que dois-je faire ?

Le vieux Pascal était ému par cet aveu si simple. Il avait l'intuition qu'il se trouvait en présence d'un homme et d'un honnête homme. Il approcha de François cependant qu'un vieux chat qui paraissait échaudé de la veille, tant son poil était rare, emmêlé et caduc, vint se placer en ronronnant sur les genoux de l'amoureux et que les quatre crapauds, profitant du si-

lence, émirent chacun une note isolée et imitèrent le carillon d'un beffroi fantastique.

— Les bêtes s'approchent de vous, dit le vieillard, c'est que vous avez une bonne âme. Voyons, vous avez donc fait part de vos desirs à votre père ?

— De mes desirs et de mes résolutions.

— Et il a essayé naturellement de vous détourner de votre inclination ? Il est entré dans un grand courroux, il a menacé, juré, tempêté ?

— Il a été très ferme et surtout il a eu de la peine : il a essayé de me faire comprendre que des questions d'intérêt primordial, d'un intérêt réel et non pas évoqué pour les besoins de la cause s'opposaient à ce mariage. Il avait pour moi d'autres projets...

— Sur lesquels vous avez jeté l'interdit ?

— Energiquement. Je viens à présent m'adresser à votre sagesse et à votre clairvoyance, que faut-il faire ?

— Pensez-vous qu'à la longue, au bout d'un certain temps, vous pourriez, non pas oublier complètement ma filleule, mais admettre la possibilité qu'aux côtés d'une autre personne douée de tout autre agréments physiques et m'raux, mais qui, celle-ci conviendrait aux ambitions de votre père, vous pourriez, dis-je, espérer non pas le bonheur, mais un à peu près de bonheur ?

— Épargnez-moi l'injure de me supposer capable d'une infamie ou d'un calcul.

— Je ne veux pas vous outrager, M. François, mais je ne vous connais pas assez pour savoir si vous êtes capable de volonté.

— Je veux avant tout, que Mlle Madeleine ait confiance en ma fidélité ou plutôt dans tout ce qui a trait au respect de moi-même.

— Alors je vous donne le conseil de ne jamais céder aux suggestions de votre père et de ne pas épouser la jeune fille qu'il pourrait vous présenter.

— Je suis formellement décidé à agir ainsi.

— D'autre part, je vous conseille de ne pas épouser Madeleine.

Le jeune homme rougit et des larmes se formèrent au coin de ses paupières.

— Mon ami, reprit le vieux Pascal, vous me permettez de vous considérer comme un ami ?

— Je le vois bien, mon ami et c'est pour cela que vous m'êtes devenu tout à coup sympathique. Il faut vous dire, en cette heure cruelle, que rien ne vous libérera jamais de la dette que vous avez contractée envers votre père. Vous lui devez tout ce que vous êtes ; vous lui devez beaucoup plus que la vie, vous lui devez le noble caractère qui me plaît en vous et la belle âme qui s'est éprise de toutes les perfections qui sont en Madeleine. Vous n'avez été incapable d'aimer cette jeune fille comme elle mérite réellement d'être aimée si vous n'avez pas eu la chance de posséder le père que vous avez.

— Alors, je me débats dans l'insoluble.

— Alors, vous donnerez à votre père une preuve de vos sentiments à son égard en vous comportant vis-à-vis de lui comme vous l'avez fait jusqu'à présent ; en l'aimant et en le vénérant ; puis, vous donnerez à Madeleine une preuve de votre sincérité et de la fidélité de votre attachement en l'attendant comme elle vous attendra.

— Combien de temps ?

— Peut-être toujours. Vous avez de longues et douloureuses épreuves à subir, mais la vie n'est pas un parc fleuri dans lequel on se promène à l'aventure.

(A Suivre).